Image not found or type unknown

Tutelle et curatelle : Modèle de lettre d’appel

Conseils pratiques publié le **20/06/2024**, vu **1303 fois**, Auteur : Avocat Tutelle Curatelle Paris

Maître Yann-Mickaël Serezo, avocat en droit des majeurs protégés, a publié sur son site internet un modèle de lettre pour faire appel d'un jugement du juge des tutelles (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, etc.).

Dans un article publié sur le site internet du cabinet, Me Yann-Mickaël Serezo met à disposition un **modèle gratuit de lettre pour faire appel des jugements du juge des tutelles**.

Il peut par exemple s'agir des jugements suivants :

- Jugement ouvrant une mesure de curatelle simple ;
- Jugement ouvrant une mesure de curatelle renforcée ;
- Jugement ouvrant une mesure de tutelle ;
- Jugement refusant la mainlevée d'une mesure de protection ;
- Jugement refusant la désignation d'un proche en tant que curateur ou tuteur ;
- Jugement refusant l'ouverture d'une mesure de protection ;
- Jugement refusant l'ouverture d'une mesure d'habilitation familiale.

Deux points d'attention en matière d'appel des jugements du juge des tutelles :

1. Le délai pour faire appel est de 15 jours ;
2. L'appel doit être envoyé au juge qui a rendu le jugement (pas à la cour d'appel) ;

L’article peut être consulté en cliquant ici.

Yann-Mickaël Serezo
Avocat au Barreau de Paris
www.serezo-avocat.fr
67 rue de l'assomption – 75016 Paris
Mail : ym@serezo-avocat.fr
Tél : 06 51 37 51 72

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés